



**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

**CONGRES ANNUEL de L'USP
19, 20 et 21 mars 2010 à Paris**

MOTION « Psychiatrie libérale »

L'U.S.P réunie en congrès à Paris les 19, 20 et 21 mars 2010 s'inquiète des difficultés de plus en plus importantes de l'accès aux soins dus aux diverses restrictions mises en place ces dernières années ; franchises, traitement de plus en plus long des dossiers C.M.U, saturation des consultations dans le privé, dépassements d'honoraires importants en secteur II, possibilité de contrôle de A.T par des médecins privés, menaces récurrentes sur la prise en charge des patients en ALD entre autres.

L'U.S.P note l'absence actuelle de convention avec des négociations sur un secteur optionnel pour quelques spécialités réclamées par certains syndicats, qui ouvrirait la porte à une quasi disparition d'un remboursement convenable de la Sécurité sociale.

L'U.S.P rappelle qu'elle a toujours soutenu la revalorisation du secteur I et la disparition du secteur II, ainsi que la recherche d'autres modes de rémunération que le paiement à l'acte.

L'U.S.P soutient le S.M.G dans la revendication d'une meilleure reconnaissance du médecin généraliste et le refus du C.A.P.I (Contrat d'Amélioration des Pratiques Individuelles), conventionnement individuel qui pourrait s'étendre à toutes les spécialités.

L'USP réaffirme son soutien à l'Assurance maladie solidaire qui devrait permettre à TOUS l'accès égal à des soins de qualité.